

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football: le Cameroun battu 0-2 par l'Ouzbékistan en amical

W.N.
Libreville/Gabon

L'OUZBÉKISTAN avait sollicité le Gabon pour jouer un match amical "tous frais payés" lors de la fenêtre FIFA de ce mois de septembre. Malheureusement, le courrier ouzbek est demeuré sans suite. "L'Ouzbékistan est une petite équipe. Les Panthères ont besoin de jouer de grandes écuries. Notamment européennes", avait-on indiqué du côté du ministère des Sports.

Désormais sans adversaire, la Fédération d'Ouzbékistan de football a pris attache avec son homologue du Cameroun, le Fécafoot, qui a immédiatement accepté de jouer.

La rencontre a donc eu lieu hier vendredi au stade de Goyang, en Corée du Sud. Score final: 2-0 en faveur des Loups blancs d'Ouzbékistan face aux Lions indomptables du Cameroun.

Pendant que tout le monde joue, les Gabonais sont au repos forcé, faute de moyens financiers.

Quelle histoire!



Les Lions Indomptables du Cameroun ont plié l'échine devant les Loups blancs d'Ouzbékistan.

Vers la création de la Ligue nationale de football féminin

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Franck Nguema, qui a rencontré jeudi les présidents des clubs de première division du National-Foot, a annoncé la décision du gouvernement de créer le 31 octobre prochain, la Ligue nationale de football féminin (LNFF). Considérée comme projet devant faire l'objet de travaux en commission entre la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) et la Task force, celle-ci se verra accompagner par l'État gabonais durant 3 ans lors de la phase pilote.

"Par arrêté du ministère de la Jeunesse et des Sports, le gouvernement a décidé de la création de la Ligue nationale de football féminin (LNFF). Cette ligue aura son autonomie juridique, administrative, technique, financière, sportive. La LNFF est chargée d'organiser, de gérer et de coordonner le championnat de 1re et 2e



L'Etat entend soutenir le projet de mise en place d'une ligue de football féminin durant la phase pilote.

divisions. La LNFF est affiliée à la Fégafoot qui est chargée de sa mise en place, au plus tard le 31 octobre 2022. Cette ligue aura son propre championnat qui devra démarrer au mois de janvier et s'achever en juin 2023", a précisé le membre du gouvernement. Avant d'ajouter que "pour la première saison sportive du championnat de football féminin 2022-2023, qui s'écoulera de janvier à juin 2023 du fait de la Coupe du monde de la FIFA Qatar 2022 qui va se dérouler du 20 novembre au 18 décembre 2022, la LNFF

bénéficiera de l'accompagnement multiforme de l'État pendant sa phase pilote de 3 à 5 ans".

Toutefois, la question qui se pose est celle de savoir si la déclaration de Franck Nguema l'a été d'un commun accord avec les responsables de la Fédération gabonaise de football. Sachant que la Fégafoot a choisi comme date de démarrage du championnat féminin de D1 le mois d'octobre. Et le ministère des Sports janvier. Une cacophonie de plus entre deux institutions qui se regardent désormais en chien de faïence.

Le clin d'œil de Lybek



Association des clubs de D1 et D2: élection reportée à novembre

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

ANNONCÉE dans un premier temps pour le mois de septembre, l'assemblée générale électorale de l'Association des clubs de D1 et D2 a été reportée pour le mois de novembre prochain. Décision prise de commun accord par les clubs réunis mercredi passé et qui ont constaté que le mandat du président Landry Nkéyi court jusqu'au 24 novembre 2022.

Candidat à sa propre succession, Landry Nkéyi, élu le 24 novembre 2018 sur la base des textes modifiés du 5 février 2016, sera face à trois gros prétendants pour gérer les clubs de D1 et D2, lors de ce scrutin: Jean-Fernand Bidona, président de Bouenguide Sport, Claude Ngoma, président du Stade Migovéen et Bienvenu Obiang, président de l'Union



Les dirigeants de clubs devront attendre le mois de novembre 2022 pour voter.

sportive de Bitam. Dans les statuts adoptés en AG le 5 février 2016, il est dit dans l'article 14: "Est éligible au poste de président de l'Association, tout président de club du National-Foot 1 et 2 ayant au moins 18 ans, le jour de l'élection." Et en son article 16: "Est éligible au poste de président de l'Association, tout président actif, président fondateur, président de Conseil de surveillance de

club du National-Foot 1 et 2 ayant au moins 18 ans le jour de l'élection."

Et c'est le 20 septembre à minuit, jour de la date limite du dépôt des candidatures que le suspense a été levé. Un report qui va permettre aux quatre candidats de faire leur campagne, afin de présenter leurs projets auprès des électeurs qui sont les 14 clubs de D1 et les 10 clubs de D2 de la saison 2021-2022.